



Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

# L'Aquilon

Volume 40 numéro 26  
11 juillet 2025

Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4

## Que retenir de la venue des ministres francophones à Yellowknife ?

DOSSIER À LIRE PAGES 3 À 5



(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)



## Qualité de l'air : de nouvelles normes bientôt appliquées

À LIRE EN PAGE 6

(PHOTO CRISTIANO PEREIRA)

## À la frontière des TNO, une vague nucléaire frappe la rivière de la Paix



(COURTOISIE)

À LIRE EN PAGE 7



Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Cristiano Pereira	Annonces publicitaires et publiereportages :	marketing@mediastenois.ca
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	Représentation territoriale GTNO :	North Creative advertising@northagency.ca
Maquette :	Patrick Bazinet	Activités culturelles :	Élodie Roy		

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégier tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



Canada

réseau presse  
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE

l'aurore boréale

LE NUNAVOIX

## L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

ÉCOUTEZ L'ÉDITO

ÉCOUTEZ L'AGENDA

### Rencontre politique, défis francophones

Au nord du 62<sup>e</sup> parallèle, nous vivons, travaillons, aimons au rythme des saisons – longue stupeur glacière, touffeur vite éclipsée –, et, sans surprise, nous communiquons. Grâce à l'anglais, faut-il le rappeler, et à neuf langues autochtones : Dene kǎdǎ, sũłnǎ, zhatǎ, nēhiyawēwin, Din-

jii zhu' ginjik, Inuinnaqtun, Inuktitut, Inuvialuktun et Tłı̨chǫ. Et en français. Nous, des milliers d'habitantes et d'habitants pourrions l'assurer, malgré la certitude persistante de certain.e.s habitants de l'hexagone à croire que la francophonie s'arrête aux frontières du Québec. Cette

francophonie, bien que minoritaire, a attiré une cohorte de ministres venus des quatre coins du Canada en cette fin juin. Une bonne occasion politique de mettre en évidence une réalité incontournable : le français ne doit plus être considéré comme un simple héritage culturel, mais

comme un véritable moteur économique pour le Canada. Nous sommes loin d'être isolés dans notre territoire, et faisons partie d'une communauté dépassant les frontières des TNO, celles du pays.

Éducation, immigration, services en langue minoritaire... les ministres présents ont salué les progrès réalisés jusqu'à maintenant, tout en assurant vouloir collaborer de manière pérenne. Mais, comme l'a rappelée la Fédération franco-ténoise dans sa lettre ouverte distribuée au cours de ce rassemblement, les politiques linguistiques doivent s'adapter aux réalités du Nord. De l'accès aux services divers aux infrastructures (vous avez dit centre communautaire ?), en passant par la nécessité d'attirer la main-d'œuvre bilingue, la francophonie nordique doit être reconnue dans sa résilience, mais aussi dans sa vulnérabilité. Conjuguer ambition économique et justice territoriale pour que le français reste un levier d'avenir, voilà l'objectif fixé par les organismes francophones ténois. La balle est désormais dans le(s) camp(s) des gouvernants.



**Médias ténois bénéficie du programme de stage en médias communautaires qui contribue à l'embauche et à la formation de la relève des médias communautaires**

réseau presse

Initiative de journalisme local



L'Agenda d'Élodie

### Concerts de midi

11 JUILLET 2025

Durant les dernières semaines, la Ville de Yellowknife a organisé une série de concerts gratuits pendant la pause déjeuner au parc Somba K'e. Si tu n'as pas eu la chance d'y aller, cette semaine est ta dernière chance. Chaque représentation se déroule de 12 h à 13 h et met en vedette des artistes locaux talentueux. L'objectif est d'offrir un moment musical agréable aux habitants dans une ambiance estivale et détendue durant leur pause de midi. Vendredi 11 juillet, le groupe Northwyne sera à l'affiche. Apporte ton lunch et profite de la musique en plein air sous le soleil.

### Courses de voile

12 JUILLET 2025

Le 12 juillet, une série de courses en dériveurs est organisée par l'école de voile de Great Slave. Pour y participer, il faut être membre du club et avoir de l'expérience en voile léger. Les participants doivent savoir armer et désarmer un bateau, le mettre à l'eau, naviguer sur un parcours et redresser un bateau. L'évènement commencera avec une brève présentation du parcours au clubhouse à 13 h, suivi de 2 à 3 heures de navigation. Si tu ne peux pas y participer, jette un œil au lac du Great slave et tu pourras profiter de la course.

### Une journée de sport

13 JUILLET 2025

Rejoins l'évènement « Hustle on the Hills », un entraînement physique en plein air organisé par le club de ski. Animée par le coach Clair Littlefair, née et élevée à Yellowknife, cette séance de remise en forme aura lieu sur le terrain du club de ski de Yellowknife sans neige. L'évènement est gratuit et ouvert à tous, que vous soyez membre du club ou non. Il dure environ trois heures et se termine par un barbecue convivial. C'est une excellente occasion de bouger, de socialiser et de découvrir le club de ski en été. Si tu souhaites avoir plus d'informations, tu peux visiter [cette page Facebook](#).

### Collaborateurs de cette semaine

Oscar Aguirre, Denis Lord, Juliana Orthlieb



# Francophonie dans le Nord : les ministres appelés à changer d'approche

Réunis à Yellowknife fin juin 2025, les ministres de la francophonie ont entendu un appel venu du Nord : adapter les politiques aux réalités isolées et uniques des TNO. La FFT a porté ce message, relayé dans plusieurs échanges au fil de la rencontre.

**Cristiano Pereira**  
IJL – Réseau.Presse – L'Aiglon

À l'occasion de la rencontre annuelle du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), qui s'est tenue à Yellowknife les 26 et 27 juin 2025, la Fédération franco-ténoise (FFT) a lancé un appel clair aux ministres : il est temps d'adapter les politiques linguistiques aux réalités du Nord. Ce message, diffusé dans une lettre ouverte, a alimenté des échanges au cours des deux journées de discussions. Il n'est toutefois pas certain que tous les ministres aient pu en prendre connaissance, en raison de contraintes dans sa distribution.

« Dans ce contexte nordique unique, l'accès aux services, aux infrastructures et à une main-d'œuvre bilingue ne peut reposer sur des approches génériques », affirme la FFT dans son message adressé à l'ensemble des ministres. L'organisme, porte-parole de la francophonie aux Territoires du Nord-Ouest, y décrit une communauté « dynamique, résiliente, mais encore trop souvent négligée dans les politiques nationales ».

La lettre appelle les gouvernements à reconnaître les défis propres au territoire,

à « soutenir les projets structurants issus des Territoires du Nord-Ouest » et à « garantir un engagement équitable et durable envers toutes les communautés francophones du pays ». Pour la FFT, « le Nord doit avoir voix au chapitre » afin de bâtir « une francophonie forte, diversifiée et inclusive ».

## Pour plus de souplesse

Ce message a trouvé écho auprès de quelques ministres présents à Yellowknife.

Le ministre fédéral des Langues officielles, Steven Guilbeault, a reconnu la pertinence de l'appel. « C'est évidemment l'un des sujets qui a été discuté au cours des derniers jours, a-t-il répondu à Médias ténois en conférence de presse. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de flexibilité. Alors, ce qui va fonctionner pour une province au sud ne fonctionnera pas nécessairement pour un territoire. » Et d'ajouter : « Même entre provinces, il y a des réalités qui sont très différentes d'un bout à l'autre du pays. Est-ce qu'on peut faire encore mieux ? Je pense que oui. »

## Une approche sur mesure

Du côté du Québec, Jean-François Roberge, ministre responsable de la Francophonie canadienne, a tenu un discours similaire. Il a rappelé que les membres du CMFC se sont entendus pour s'opposer à une approche uniforme : « On ne veut pas des mêmes politiques d'un océan à l'autre. Il faut tenir compte des particularités. » Selon lui, cela implique « de faire des partenariats avec les provinces, les territoires » et d'abandonner l'idée « que le gouvernement canadien va faire une politique de la francophonie, et qu'elle s'appliquera partout. Ça ne fonctionne pas. »

Même à l'intérieur d'un même territoire, a souligné M. Roberge, il existe des différences régionales qu'il faut prendre en compte. « Et c'est ça le message qu'on a passé, ce qu'on a dit à Ottawa : écoutez, ça doit se faire ensuite en bilatéral avec chaque province ou avec chaque territoire. »

## Construire ensemble

La ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des TNO, Caitlin Cleveland, a quant à elle souligné les bénéfices d'un

dialogue entre les juridictions. « Même si on met souvent en avant les différences entre nos juridictions à travers le Canada, il y a en réalité énormément de points qui nous rassemblent et sur lesquels on peut bâtir ensemble », a-t-elle dit.

Faisant écho aux préoccupations de la FFT sur la rétention des francophones dans le Nord, M<sup>me</sup> Cleveland a évoqué l'importance d'offrir des services qui permettent aux familles de s'enraciner durablement. « Comment rendre les services disponibles pour que les francophones puissent vraiment s'enraciner ici, fonder une famille et s'épanouir ? »

Elle a aussi insisté sur la nécessité d'éviter une mise en concurrence entre les langues : « Il s'agit de soutenir une communauté francophone florissante tout en continuant à encourager la revitalisation linguistique locale, sans opposer les communautés linguistiques entre elles. »

La lettre ouverte de la FFT espère que ce moment de dialogue mènera à « des engagements concrets et adaptés à nos besoins ». Si plusieurs ministres ont exprimé une écoute attentive, la suite des actions gouvernementales dira si l'appel lancé depuis le Nord portera ses fruits.

## « Bâtir une francophonie encore plus forte »

Les ministres responsables de la francophonie ont mis l'accent sur le rôle économique du français au Canada et à l'international. Immigration, éducation, marchés francophones et services publics : plusieurs initiatives ont été discutées pour renforcer les communautés linguistiques en situation minoritaire.

**Cristiano Pereira**  
IJL – Réseau.Presse – L'Aiglon

La francophonie comme levier économique : c'est autour de cette idée que les ministres responsables de la francophonie canadienne se sont rassemblés à Yellowknife les 26 et 27 juin. Bilinguisme, immigration, main-d'œuvre et éducation ont dominé les discussions de cette rencontre annuelle, que Steven Guilbeault, ministre fédéral des Langues officielles, a qualifiée de « très, très productive ».

L'hôtel Explorer a accueilli deux jours d'échanges entre ministres. La ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des TNO, Caitlin Cleveland, a estimé que ces discussions ont permis « d'améliorer la collaboration intergouvernementale visant à répondre aux enjeux prioritaires de la francophonie canadienne, notamment en ce qui a trait au développement économique et au soutien à apporter aux collectivités ».

## Le français, un levier économique

Prenant la parole en conférence de presse, Steven Guilbeault a mis de l'avant les bénéfices du bilinguisme. Selon lui, « le bilinguisme ouvre les portes entre les provinces » et constitue aussi un avantage

sur la scène internationale. « Le français est parlé dans plus de 100 pays, ce qui représente à peu près 322 millions de francophones », a-t-il rappelé, citant que cela représente « 20 % du commerce mondial ».

Durant la rencontre, les ministres ont aussi abordé le développement des marchés pour les entreprises francophones, la découvrabilité des contenus en ligne, les communications d'urgence en français, ainsi que la rétention des compétences linguistiques chez les jeunes. Le projet Culture d'entreprise a été mis en avant comme un moyen de soutenir l'intégration des immigrants francophones en milieu de travail.

## Des engagements discutés

Steven Guilbeault a profité de la tribune pour rappeler les réalisations du gouvernement : « Dans la dernière année, il y a eu des avancées importantes », a-t-il dit, mentionnant les ententes signées avec toutes les provinces et tous les territoires pour améliorer les services en langue minoritaire. « C'est 120 millions de dollars sur cinq ans, plus 20 millions d'initiatives ponctuelles », a-t-il précisé.

Il a aussi cité le protocole d'entente ratifié pour l'enseignement dans la langue de la minorité, représentant « des investisse-



Les ministres responsables de la francophonie réunis à Yellowknife pour discuter des priorités économiques et linguistiques du pays. (Photo Cristiano Pereira)

ments de 1,4 milliard de dollars », ainsi que les résultats positifs en matière d'immigration francophone hors Québec, « dépassés pour une troisième année consécutive ».

## Appel à l'unité

« Ce sont des succès collectifs qui nous permettent de bâtir une francophonie

encore plus forte, a résumé le ministre. Maintenant, plus que jamais, nous devons être unis. »

Le CMFC s'est engagé à renforcer la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement afin de mieux soutenir les communautés francophones du pays. La prochaine rencontre annuelle aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, en 2026.



Audrey Fournier, directrice générale de la FFT, et Sophie Gauthier, présidente du conseil d'administration, aux côtés du ministre Steven Guilbeault lors d'une rencontre à Yellowknife. (Photo courtoisie FFT)

## Les organismes ténois réclament plus d'écoute et de moyens

En marge de la rencontre du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, la FFT et le Collège nordique ont tenté de faire passer leurs priorités auprès des ministres présents à Yellowknife. Notamment sur le financement et la reconnaissance institutionnelle.

**Cristiano Pereira**  
IJL – Réseau. Presse – L'Aquilon

Lors de la rencontre annuelle du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), des organismes franco-ténois ont saisi l'occasion pour tenter d'établir un dialogue avec les ministres présents. Parmi eux, Steven Guilbeault, ministre fédéral des Langues officielles.

La Fédération franco-ténoise (FFT) a rencontré ce dernier pendant de 20 minutes. La directrice générale, Audrey Fournier, a qualifié cette réunion d'« assez courte », mais « significative et intéressant ».

Ce moment a permis à la FFT d'évoquer deux enjeux fondamentaux : le projet de centre communautaire et les montants alloués aux organismes. « On a abordé le manque de financement, mais également des critères de financement », a rapporté Audrey Fournier.

### Un financement plus stable

La directrice de la FFT a insisté sur l'importance non seulement d'un financement plus généreux, mais surtout mieux adapté aux réalités des organismes. Selon elle, au-delà du manque de fonds, ce sont les critères actuels qui posent problème : les financements sont trop souvent accordés au cas par cas, projet par projet, sans garantir une stabilité à long terme. Elle plaide ainsi pour un apport de base, plus prévisible, et pour une certaine autonomie

des communautés dans la gestion des fonds publics. À ses yeux, les ententes Canada-communauté devraient permettre aux organismes de déterminer eux-mêmes les priorités d'utilisation des sommes disponibles auprès de Patrimoine canadien.

Audrey Fournier affirme que cette demande avait déjà été formulée précédemment : « On leur avait demandé de l'argent de programmation au lieu de l'argent de projet. Mais ça a été refusé. On a donc abordé cette question-là. » Elle ajoute que certains éléments ont « sonné des cloches » et qu'un suivi est prévu avec le député.

### Guilbeault à l'écoute

Audrey Fournier juge le ministre Guilbeault « plutôt nouveau dans ce poste-là » sensible aux revendications de l'organisme : « Il est capable de comprendre les enjeux de la communauté et d'avoir de l'empathie par rapport aux réalités. » Elle souligne toutefois l'importance de continuer à l'informer activement.

Sur le fonctionnement même de la rencontre annuelle du Conseil des ministres, la FFT espère une meilleure intégration des voix communautaires dans l'avenir. Bien que la FFT et la FCFA aient pu s'adresser aux ministres lors d'un souper, elles n'ont pas obtenu de place formelle à l'ordre du jour. « C'est vraiment un espace avec un haut potentiel », insiste Audrey Fournier. Mais selon elle, il manque de transparence : « C'était difficile

d'avoir de l'information. On ne savait pas sur quoi portait l'ordre du jour. »

### Visibilité et réseautage

Le Collège nordique francophone (CNF) a, lui aussi, profité de cette rencontre pour échanger avec plusieurs représentants politiques. Son directeur général, Patrick Arsenault, indique avoir rencontré « des employés du Patrimoine canadien ainsi que le ministre Guilbeault, le ministre Roberge et la ministre Cleveland ». Il considère que ce fut « une excel-

lente occasion pour l'équipe et moi-même de faire découvrir le Collège à nos visiteurs. »

Les discussions ont porté sur la croissance du Collège et les défis à venir, notamment à la suite de sa reconnaissance officielle par le GTNO. « Ce genre d'initiatives a une valeur inestimable en ce qui a trait au réseautage et à la visibilité de nos organismes », affirme Patrick Arsenault. Il estime que les messages portés dans la lettre ouverte de la FFT ont été entendus : « Ce sont des messages qui semblent avoir résonné avec nos interlocuteurs. »



Le ministre des Langues officielles, Steven Guilbeault, en visite au Collège nordique francophone, guidé par le directeur Patrick Arsenault. (Photo courtoisie CNF)



# « Le Québec est un partenaire pour les communautés francophones »

Tout en appelant à des politiques adaptées aux réalités locales, le ministre responsable de la Francophonie canadienne, Jean-François Roberge, affirme que le Québec agit en partenaire des communautés francophones en milieu minoritaire. Il encourage aussi les jeunes du Nord à voir la langue française comme un atout économique, culturel et humain.

Cristiano Pereira  
IJL – Réseau. Presse – L'Aiglon

De visite à Yellowknife fin juin à l'occasion du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC), le ministre responsable de la Francophonie canadienne, Jean-François Roberge, a précisé à Médiaténois le rôle que le Québec entend jouer auprès des francophones en milieu minoritaire. En plus d'insister – comme il l'avait fait pendant la rencontre ministérielle – sur la nécessité d'éviter les politiques linguistiques « mur à mur » et de reconnaître les réalités propres à chaque province et territoire. Le politique se voit comme un partenaire solidaire, prêt à partager son expertise, à soutenir financièrement et logistiquement les communautés, tout en respectant les compétences des autres gouvernements.

Interrogé sur le cas de Fort Smith, le ministre a affirmé la limite de l'intervention québécoise, refusant toute ingérence directe. Il a aussi adressé un message aux jeunes francophones du Nord, leur rappelant que le français est non seulement un atout culturel, mais aussi une clé pour accéder à des opportunités économiques et humaines à travers le monde.

Comment décrivez-vous le rôle que le Québec veut jouer aujourd'hui

auprès des communautés francophones en situation minoritaire, comme celle des TNO ?

Le Québec est un partenaire. Un allié qui est là pour partager parfois ce qu'on appelle des bonnes pratiques, soutenir les communautés francophones et intervenir dans les forums comme on a eu pendant deux jours à Yellowknife. Cela permet de souligner la nécessité de ces communautés qui ne sont pas importantes en nombre, mais en termes culturels.

Pensez-vous que, par exemple, le Québec doit s'exprimer publiquement lorsqu'une communauté francophone ou un milieu minoritaire est en difficulté, comme dans le dossier que vous connaissez de Fort Smith ?

Le Québec ne peut pas intervenir dans l'administration des autres provinces et des territoires. Il y a une limite à notre intervention. On ne tolérerait pas de toute façon que d'autres ministres s'ingèrent dans la manière dont le gouvernement du Québec gère ses affaires. Donc, on

est des partenaires dans le sens où on les écoute et on les soutient financièrement. On partage chacun nos expertises, notamment avec du soutien logistique. On les soutient aussi à travers leur gouvernement – ici le gouvernement du TNO – a signé avec le Québec une entente bilatérale. Grâce à celle-ci, le Québec va soutenir les TNO pour soutenir leurs organismes. Mais on ne fait pas d'ingérence, c'est important de le préciser.

Que diriez-vous à un jeune francophone qui grandit ici, dans le Nord, en milieu minoritaire et qui doute parfois de la place du français dans sa vie ?

Je dirais que le français est une langue d'opportunité. C'est un avantage concurrentiel incroyable par rapport aux gens qui sont unilingues et capables de voyager partout, particulièrement en Europe. Le français permet de voyager et de rencontrer des gens que tu ne pourrais jamais rencontrer si tu étais d'une langue anglophone. Puis, c'est aussi une langue d'opportunité en termes d'affaires. Donc, être francophone, c'est réellement un avantage culturel, mais également un avantage humanitaire et économique. Je lui dirais, avec un beau point d'exclamation : « T'es francophone, chanceux ! »

## 150 ANS DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Après la Confédération, l'idée de doter le Canada d'une Cour suprême a suscité des débats houleux à la Chambre des communes. Mais le 8 avril 1875, le Parlement finit par s'entendre et fonde la Cour suprême du Canada.

De la présentation d'un dossier au jugement, il y a plusieurs étapes à franchir.

## La Cour suprême en chiffres

### 1 Les dossiers

La Cour suprême reçoit ses dossiers d'autres cours d'appel du Canada, comme celles des provinces et des territoires.

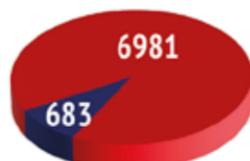
À titre de plus haut tribunal du pays, elle est tenue d'accueillir les causes portées en appel « de plein droit », comme les affaires criminelles entendues pour lesquelles une autre cour n'a pas rendu un jugement unanime.

Appels entendus de 2010 à 2024 :  
934 appels en tout  
265 de plein droit (28 %)



Dans les autres cas, la demande est étudiée par un panel de juges. Moins de 10 % de ces demandes sont retenues. La Cour suprême ne retient que les dossiers qui feront avancer le droit ou qui posent une question d'intérêt public.

Demandes à la Cour de 2010 à 2024 :  
7664 demandes reçues  
683 demandes acceptées (9 %)



### 2 Les juges

Depuis 1875, 92 juges ont siégé à la Cour suprême.

Aujourd'hui, la Cour suprême compte neuf juges. Trois doivent venir du Québec, soit de la tradition du droit civil, hérité de la France. Les six autres viennent de la tradition de la *common law* britannique.

La Cour compte présentement neuf juges :



- 3 du Québec
- 3 de l'Ontario (dont la Franco-Ontarienne et Abénakise Michelle O'Bonsawin)
- 2 de l'Alberta (dont la Franco-Albertaine Mary Moreau)
- 1 de Terre-Neuve-et-Labrador

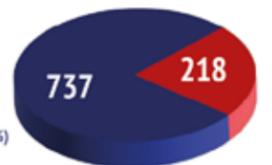
Au cours des 15 dernières années, il y a eu 55 jours d'audience par année.

### 3 Les décisions

De 1877 à 2024, la Cour suprême a rendu 11 715 décisions, mais leur nombre varie chaque année. En 1990, il y en a eu 143, dont l'arrêt Mahé, déterminant pour les écoles de langue française en situation minoritaire au Canada.

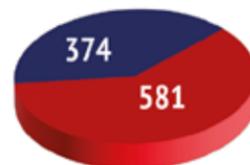
La Cour a deux façons de rendre un jugement : à l'audience ou après délibéré.

Jugements rendus de 2010 à 2024 :  
218 à l'audience (25 %)  
737 après délibéré (77 %)



Lorsque l'ensemble des juges s'entendent sur les motifs d'un jugement, on le qualifie d'unanime. Cependant, lorsqu'une partie des juges n'est pas entièrement d'accord, le jugement est rendu « avec dissidence ». L'objet du désaccord est alors expliqué dans la décision.

Jugements rendus de 2010 à 2024 :  
581 unanimes (61 %)  
374 avec dissidence (39 %)



Pour en savoir plus, scannez le code QR.



# Le Canada renforce ses normes en matière de qualité de l'air

Réunis à Yellowknife, les ministres de l'Environnement du pays ont adopté de nouvelles normes plus strictes pour les polluants atmosphériques. Ils ont évoqué un contexte marqué par la multiplication des feux de forêt et l'urgence climatique.

**Cristiano Pereira**  
IJL – Réseau. Presse – L'Aquilon

Les ministres de l'Environnement du Canada ont approuvé de nouvelles normes nationales plus strictes pour les polluants atmosphériques, dont les particules fines, l'ozone troposphérique, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre. Ces substances, qui ont un effet direct sur la santé humaine, sont particulièrement préoccupantes pendant la saison des feux de forêt. Cette décision a été l'un des principaux résultats de la réunion annuelle du Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), qui s'est tenue le 4 juillet à Yellowknife.

## De nouvelles normes

Ces nouvelles normes, qui deviendront progressivement plus sévères d'ici 2030, établissent des seuils plus bas pour les principaux polluants de l'air extérieur. L'objectif est de réduire les risques sanitaires liés à la fumée des feux de forêt et aux émissions industrielles. Selon les ministres, ces changements amélioreront la qualité de vie et la santé publique dans tout le pays.

« Les Canadiens veulent être assurés qu'ils respirent un air pur dans leurs communautés », a déclaré Julie Dabrusin, ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique. « Ensemble, nous avons pris des mesures concrètes pour que cela devienne une réalité. »



Jay Macdonald, ministre de l'Environnement et du Changement climatique des TNO et coprésident du CCME, prend la parole devant les médias à Yellowknife. (Photo Cristiano Pereira)

Jay Macdonald, coprésident du CCME et ministre de l'Environnement et du Changement climatique des Territoires du Nord-Ouest, a souligné que ces nouvelles normes sont une réponse directe aux menaces croissantes. « Elles aideront toutes les juridictions à mieux protéger les communautés contre les effets sur la santé de la fumée des feux de forêt et d'autres sources de pollution atmosphérique. »

Même si la qualité de l'air est généralement bonne aux TNO, M. Macdonald a rappelé que « les changements climatiques accroissent le risque de feux de forêt dans toutes les régions ». Selon lui, des normes nationales rigoureuses fondées sur la science sont essentielles.

## S'adapter aux changements climatiques

Les ministres ont également échangé sur des mesures d'adaptation climatique, en partageant des exemples de stratégies locales pour faire face aux inondations, aux canicules et aux incendies. « L'adaptation est essentielle, a affirmé M. Macdonald. Cette rencontre a renforcé notre engagement commun envers des solutions communautaires proactives. »

La gestion des sites contaminés a été un autre sujet majeur. Les ministres ont discuté des enjeux liés à la réhabilitation de ces sites dans un contexte de réconciliation avec les peuples autochtones. Le 3 juillet, veille de la réunion officielle, ils ont rencontré des leaders autochtones des TNO et d'organisations nationales pour échanger sur l'intégration du savoir traditionnel dans les pratiques de réhabilitation et les retombées économiques pour les communautés.

« Nous avons eu des échanges significatifs avec les gouvernements et les organisations autochtones, a souligné le ministre. Leur leadership et leur expérience sont essentiels pour gérer les sites contaminés et se préparer aux impacts climatiques. »

PRÉSENTÉ PAR



# FOLK ON THE ROCKS



18 ~ 20 JUILLET 2025

Al Qawha ▲ Amos the Kid ▲ Arielle Soucy  
 Aurora Fiddle Society ▲ Bella Beats ▲ Billie's Eyelash  
 Carmen Braden ▲ Cassandra Blondin Burt ▲ Gaylie G  
 DJTmixxy ▲ DUMAI DUNAI ▲ Empress Nyiringango  
 Glam on The Rocks ▲ GODSON ▲ Hendrika  
 Hughes ▲ Jaya Bremer ▲ Jennifer Castle ▲ Jeremi Albino  
 Johnnie Melancholy ▲ Jonhathan Antoine ▲ Josh Q  
 Major Funk ▲ Mariya Stokes ▲ Meridian ▲ Merv xx Gotti  
 MOOCH ▲ MOONBEAN ▲ MOONRIIVR ▲ Munya & Friends  
 NADUH ▲ Northern Mail Service ▲ Northwords Storytime  
 Paige Drobot ▲ PAQJ Camp ▲ Peekaboo Kazoo  
 Peter Dreams ▲ Pre-Teen Teens ▲ Snotty Nose Rez Kids  
 Taiga Yoga ▲ The Johnnys ▲ The Shivas ▲ Tingé  
 Yellowknife Dene Drummers





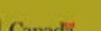




## YELLOWKNIFE, NWT

Billets disponibles sur [FOLKONTEROCKS.CA](http://FOLKONTEROCKS.CA)





# Un projet de centrale nucléaire aux portes des TNO

L'éventuelle construction d'une centrale nucléaire à Rivière-la-Paix (Peace River), à quelque 500 kilomètres de la frontière, suscite des inquiétudes quant à ses impacts sur le bassin versant du Mackenzie et sur le parc Wood Buffalo.



La rivière de la Paix dans le parc Wood Buffalo, en septembre 2024. (Denis Lord)

**Denis Lord**  
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Du nucléaire en amont du Mackenzie. Energy Alberta veut ériger quatre réacteurs Candu Monark d'une puissance de 4 800 mégawatts à trente kilomètres au nord de la municipalité de Rivière-la-Paix. La rivière éponyme, qui se jette dans la rivière des Esclaves, est un affluent majeur du bassin versant du Mackenzie. Selon le promoteur privé, la centrale a pour objectif de répondre aux besoins énergétiques de l'Alberta, soutenir sa croissance économique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Selon les données d'Energy Alberta, la préparation du site pourrait prendre trois ans et il en faudrait environ dix avant que le premier réacteur entre en fonction. L'usine devrait être opérationnelle pendant 70 ans; deux décennies supplémentaires seraient nécessaires pour fermer le site. La centrale générerait 3 500 emplois durant les opérations et des recettes fiscales de 29 milliards de dollars.

## Évaluation et consultation

Le 7 juillet, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) qui encadre le projet, annonçait que celui-ci ferait l'objet d'une évaluation d'impact approfondie, menée par une commission d'examen indépendante. En parallèle, le public a jusqu'au 23 juillet 2025 pour [présenter des commentaires](#).

Cependant, des contacts ont déjà été établis avec des parties prenantes, notamment avec une trentaine de communautés autochtones. Des commentaires et des questions sont en ligne [sur le site de l'AEIC](#), auxquels le promoteur a [répondu](#) le 28 juin dernier.

## Un projet « inacceptable »

Lois Little, une ancienne membre du chapitre ténéo du Conseil des Canadiens, a manifesté

son opposition au projet de centrale nucléaire de Rivière-la-Paix, soulignant à quel point le sous-bassin Paix-Athabasca joue un rôle prédominant pour le bassin versant du fleuve Mackenzie. « Les développements industriels et les changements climatiques payent déjà un lourd tribut sur la quantité et la qualité de l'eau, avance M<sup>me</sup> Little. [...] L'entente Alberta-TNO de 2015 sur les eaux transfrontalières exige le maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes transfrontaliers, mais des développements industriels irresponsables ont mis cette entente de côté. Étant donné la demande pour l'eau douce et la toxicité potentielle des eaux usées, ce projet de centrale nucléaire augmente potentiellement les risques pour la qualité et la quantité de l'eau du bassin versant du Mackenzie. Ce n'est acceptable sous aucun terme. »

M<sup>me</sup> Little estime que si le projet se réalise, il devrait être contrôlé par une agence du même type que le Comité de surveillance de la mine Giant : « Je ne suis pas rassurée par le volumineux historique de capitulations du Régulateur de l'Énergie de l'Alberta, par sa complicité avec les industries qu'il est chargé de réguler [...] et son mépris flagrant pour les droits et titres autochtones. »

## Impacts sur le débit d'eau

La Première Nation crie d'Ermineskin et le Regroupement pour la surveillance du nucléaire ont aussi mis de l'avant des préoccupations pour le bassin versant. Il en est de même pour le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques Canada (ECCC), qui a de surcroît exprimé des inquiétudes pour le parc Wood Buffalo, dont une partie se situe aux Territoires du Nord-Ouest.

« Le régime de débit naturel du cours inférieur de la rivière de la Paix a déjà été modifié par les opérations de trois centrales hydroélectriques, peut-on lire dans le document de 34 pages. L'utilisation de l'eau pour le projet [de centrale nucléaire]

pourrait réduire encore davantage le flot quotidien de la rivière de la Paix, qui alimente le delta Paix-Athabasca et le Grand lac des Esclaves. »

Parmi ses nombreuses recommandations, ECCC préconise qu'une mise à jour du projet reconnaisse et élabore sur le fait que la rivière de la Paix constitue le cours supérieur d'un bassin versant du fleuve Mackenzie, qui se déploie en amont en Alberta et en Saskatchewan.

## Un plan exhaustif

ECCC demande à Energy Alberta de préciser les quantités d'eau qui seront utilisées et de faire une évaluation des impacts cumulatifs sur les écosystèmes,

en association avec les besoins et la culture des communautés locales.

Le ministère demande aussi au promoteur de fournir des chiffres sur le transport et l'entreposage d'uranium, sur l'entreposage de combustible irradié.

Energy Alberta a répondu qu'un plan exhaustif de gestion de l'eau serait conçu, couvrant toutes les phases du projet, de la préparation du site à sa remise en état. La compagnie dit reconnaître l'importance biophysique, culturelle et spirituelle du delta Paix-Athabasca pour les peuples autochtones et le classement du parc Wood Buffalo dans le [patrimoine mondial de l'Unesco](#).

Des commentaires du GTNO et de la nation dénée étaient toujours attendus au moment de mettre sous presse.

## Travaux dans l'eau à Back Bay en juillet et août

Le projet d'assainissement de la mine Giant effectuera des travaux dans l'eau du 12 juillet au 18 août dans le cadre de la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau. Veuillez noter que ces dates pourraient changer.

La zone de travail sera délimitée par des bouées jaunes lumineuses. On recommande aux plaisanciers de faire preuve de prudence lorsqu'ils naviguent à proximité de la zone, des travailleurs et de l'équipement dans l'eau.

Pour en savoir plus, visitez [Canada.ca/avisgiant](https://Canada.ca/avisgiant), écrivez à [giantmine@rcaanc-cirnac.gc.ca](mailto:giantmine@rcaanc-cirnac.gc.ca), ou composez le 867-669-2426.



## Soutenir la francophonie dans le Nord canadien

L'importance de l'immigration francophone ainsi que l'apport positif que la francophonie apporte à l'économie canadienne ont été réaffirmés lors du Conseil des ministres de la Francophonie, qui s'est tenu les 26 et 27 juin dernier à Yellowknife.

Nelly Guidici

Lors de ces deux jours de rencontres, le maintien des compétences linguistiques en français, entre la fin de l'école secondaire et l'entrée sur le marché du travail, ainsi que l'importance des communications en français en situation d'urgence, a notamment été abordé par les ministres présents dans la capitale ténosé.

Steven Guilbeault, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, a rappelé que de diverses ententes entre le gouvernement fédéral et chaque territoire et province ont été conclues.

« Nous avons bonifié les services gouvernementaux offerts dans la langue de la minorité, et ce, grâce à l'octroi d'un financement historique pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des services dans la langue officielle de



Le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC) a tenu sa rencontre annuelle à Yellowknife, les 26 et 27 juin 2025, où la francophonie économique a été au cœur des échanges.

leur choix », a-t-il déclaré à l'issue des rencontres.

Pour le ministre de la Francophonie du Yukon, John Streicker, présent à Yellowknife, les discussions « réfléchies (ont porté) sur l'amélioration de la rétention des immigrants francophones, sur l'utilisation de l'expérience de la langue fran-

çaise pour soutenir les langues autochtones, et sur l'expansion de l'éducation en français, en particulier au niveau postsecondaire ».

### UNE STRATÉGIE YUKONAISE

Le gouvernement du Yukon s'est dit engagé à garantir que les Yukonaises puissent continuer à apprendre, grandir et prospérer en français. Un partenariat avec le gouvernement du Québec a d'ailleurs été renouvelé pendant le Conseil, pour « soutenir une communauté francophone dynamique », a déclaré M. Streicker.

Par ailleurs, une semaine avant le début de la rencontre, le 19 juin, le gouvernement du Yukon a dévoilé son Cadre stratégique sur les services en français jusqu'en 2028. Cette feuille de route devrait permettre d'améliorer l'accès en temps opportun à de l'information et à des services bilingues là où ils sont particulièrement utiles.

Ce sont donc l'accès à ces derniers, la promotion de la disponibilité des services, l'intégration de ressources bilingues à l'échelle de la fonction publique et le soutien d'une communauté francophone dynamique qui sont au cœur de ce document. Ce quatrième cadre stratégique a été élaboré à la suite de consultations publiques, menées au printemps 2025, et auxquelles 270 personnes avaient participé.

### DIVERSITÉ LINGUISTIQUE AU NUNAVUT

Le Conseil s'est déroulé dans un esprit de collaboration et d'engagement collectif, plaçant la francophonie au cœur des actions de développement, selon Isabelle Din Dika, conseillère en politique en français au ministère de la Culture et du Patrimoine du gouvernement du Nunavut et présente à Yellowknife.

« L'accent a été placé entre autres sur les apports positifs de la francophonie à l'économie canadienne, la découvrabilité des contenus francophones dans l'univers numérique, et ce qui est particulièrement vrai pour les Territoires du Nord-Ouest, je tiens à le préciser, mais également pour le Nunavut », a-t-elle déclaré lors d'une entrevue.

La réunion du Conseil a réaffirmé que la diversité linguistique et culturelle est une véritable force et une source de fierté et de prospérité. C'est l'un des points saillants de ces deux jours de rencontre pour la conseillère.

Afin d'appuyer l'essor des compétences linguistiques en français entre la fin de l'école secondaire et l'entrée sur le marché du travail, le gouvernement du Nunavut propose un programme annuel d'emploi estival destiné aux étudiants.

« Ce programme est ouvert à tous les candidats de langue officielle du Nunavut, incluant le français, » précise M<sup>me</sup> Din Dika.

### Une entente de 13,9 millions de dollars

Le 24 mars 2025, le gouvernement du Nunavut a conclu une entente de 13,9 millions de dollars avec le gouvernement fédéral pour renforcer l'offre de services en français. Cette entente qui court jusqu'en 2028 soutient plusieurs initiatives clés, notamment l'accès à des ressources francophones dans les bibliothèques publiques sur tout le territoire. La mise en place d'une formation en français pour les employés du gouvernement et le soutien à des projets communautaires, à vocation éducative, culturelle et professionnelle sont aussi concernés par ce financement.

Le second volet de cette entente concerne les initiatives en langue inuktitut pour un financement de 20,4 millions de dollars. Il y a trois langues officielles au Nunavut, l'anglais, le français et l'inuktitut.

## À l'attention des fournisseurs de services SST!

Présentez votre demande au nouveau Programme de financement de la SST de la WSCC à compter du 15 juillet.

Détails : [wscn.nt.ca](http://wscn.nt.ca) | [wscn.nu.ca](http://wscn.nu.ca)

# Les brise-glaces de la Garde côtière canadienne déployés pour leur saison estivale



Courtoisie Garde côtière canadienne

Le NGCC Henry Larsen est parti le 26 juin de St. John's (T.-N.-L.) pour des opérations de déglacage et des activités de soutien aux sciences de l'Arctique.

Le 11 juin dernier, le départ du navire Pierre Radisson en direction de la région de Killiniq au Nunavut a marqué le début des opérations estivales de patrouille. Direction l'océan arctique pour les sept brise-glaces de la Garde côtière canadienne (GCC) déployés cette année.

Nelly Guidici

Le 1<sup>er</sup> juillet, le NGCC (Navire de garde côtière canadienne) Des Groseilliers, quatrième brise-glace de la flotte, a quitté la ville de Québec. Le but ? Assurer des opérations de déglacage, des activités de soutien aux sciences de l'Arctique ainsi qu'un ravitaillement de la station météorologique d'Eureka, au Nunavut.

En plus d'assurer la sécurité maritime dans les eaux arctiques, la Garde côtière canadienne fournit des services de déglacage à l'industrie du transport maritime et à d'autres navires. Des séances d'information quotidiennes sur les glaces et les opérations dans le Nord sont également proposées.



Pour M. Youssef Mani, Commissaire adjoint de la région Arctique, la réconciliation avec les peuples autochtones est une priorité pour le gouvernement fédéral et pour la GCC.

Entre juin et novembre 2025, sept navires brise-glaces, dont le NGCC Amundsen qui remplit une mission scientifique, assurent, par leur présence dans les eaux canadiennes, la sécurité de la navigation et réaffirment la souveraineté du Canada dans le Nord.

M. Youssef Mani, Commissaire adjoint de la région Arctique, se dit satisfait de ce déploiement. « Je dois dire que je suis très heureux et très content de voir que cette année, comme on dit en anglais, on est "on time". Les dates de départ ont été grosso modo respectées et ça se passe bien. »

## APPUYER LA SOUVERAINÉTÉ DANS L'OCÉAN ARCTIQUE

M. Mani considère que, dans le cadre de la loi sur les océans, le gouvernement fédéral a proposé d'élargir les services de la Garde côtière canadienne afin de soutenir davantage la sécurité. La GCC qui contribue à la sécurité et à la surveillance de la navigation, contribue aussi à la souveraineté des vastes côtes et voies navigables du Canada, en particulier dans les régions éloignées du Nord. « Les modifications proposées renforceraient la capacité du Canada en matière de sécurité en permettant notamment au gouvernement de tirer parti de la présence importante de la Garde côtière canadienne dans le Nord, d'un océan à l'autre, explique M. Mani. Mais aussi dans le Nord, dans les Grands Lacs et surtout dans le fleuve Saint-Laurent, pour mener des activités qui sont liées à la sécurité, rendant ainsi le Canada plus fort, mieux adapté, mieux à même d'intervenir. »

## FAVORISER L'EMPLOI DES AUTOCHTONES

Le 19 août 2024, la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne de l'époque, Diane Lebouthillier, dévoilait à Iqaluit la nouvelle stratégie pour l'Arctique jusqu'en 2034. S'appuyant sur quatre piliers (la réconciliation, la coopération et la collaboration, la modernisation et l'adaptation, la diversité et l'équité et l'inclusion en milieu de travail), l'objectif de cette stratégie est de fournir une vision pour une présence renforcée dans l'Arctique qui répond aux besoins très uniques du Nord.

Forte de plusieurs années de collaboration avec les Inuits, les Premières Nations, les Métis et d'autres partenaires du Nord, la GCC s'appuie sur les efforts de réconciliation du gouvernement du Canada. L'objectif est de créer des possibilités d'emploi destinées aux habitants du Nord, selon M. Mani. Plusieurs initiatives ont été mises en place, à l'image d'un projet pilote sur la participation à la formation des autochtones. Les coûts de transport très élevés dans les territoires sont l'un des freins à l'embauche et à la formation des Inuits et des autochtones : « L'une des choses qu'on a mises en place à travers ce projet, c'est de s'assurer qu'on soutient (financièrement), lorsqu'on identifie des gens du Nord qui veulent se joindre à la garde côtière. Ça fait partie de la stratégie de recrutement pour les ramener à leur port d'attache, à nos frais. »

Avec ce projet pilote, la GCC souhaite recruter dix matelots prêts à rejoindre ses effectifs.

## Qu'est-ce que l'IEDM ?

L'Intervention en cas de dangers et d'incidents environnementaux maritimes (IEDM) est l'un des six programmes de la GCC. Les équipes de surveillance maintiennent une présence permanente dans l'Arctique, avec un réseau de 28 caches d'équipement, une capacité d'intervention de secours 24 h/24, 7j/7 en cas d'incidents de pollution en milieu marin dans le Nord. Leurs installations se trouvent à Iqaluit, ainsi qu'à Yellowknife et à Hay River.

# LES AS DE L'INFO



## Elon Musk crée le Parti de l'Amérique

Elon Musk, l'homme le plus riche au monde, a annoncé samedi qu'il lançait son propre parti politique aux États-Unis : le Parti de l'Amérique. L'ancien allié de Donald Trump s'est complètement retourné contre le président. Avec son nouveau parti, il souhaite « libérer » les Américains en leur offrant un nouveau choix aux élections. Est-ce possible ?

CAROLINE BOUFFARD

Elon Musk, c'est le grand patron de Tesla, de SpaceX et de X. En 2024, il a dépensé des millions de dollars pour faire élire Donald Trump. Il a ensuite été recruté par le gouvernement américain pour couper dans les dépenses et mettre plus de 200 000 employés à la porte.

Mais depuis un mois, rien ne va plus entre Trump et Musk. Les deux hommes se sont ouvertement chicanés sur les réseaux sociaux et Musk a répété à quelques reprises qu'il allait se lancer en politique.

C'est maintenant fait. Samedi, le multimilliardaire a annoncé sur X qu'il allait fonder le Parti de l'Amérique. Selon lui, les États-Unis sont prisonniers du sys-

tème à deux partis : le Parti démocrate et le Parti républicain. Cela fait plus de 150 ans que le parti au pouvoir est soit l'un, soit l'autre. Il croit que les électeurs ont besoin de nouvelles options.

**La réaction de Trump face au parti politique de Musk? La voici :**

des votes au Parti républicain du président Trump, qui détient le pouvoir au Sénat et à la Chambre des congrès.

**Les priorités du Parti de l'Amérique**

Le parti d'Elon Musk n'a pas encore de programme. Mais on connaît les positions de l'homme d'affaires. Il a partagé une liste

### Une activité de promotion du recyclage aura lieu au parc Somba K'e!



Nous rendons le recyclage facile!

Recevez de l'argent comptant sur-le-champ!

Apportez vos contenants de boisson et vos appareils électroniques dans le stationnement du parc Somba K'e en face de l'aire de jeu Bon départ.

Chaque mercredi de 12 h à 19 h, de juin à septembre.  
Composez le 867 873-4449 pour en savoir plus.

Trouvez la liste complète des articles acceptés ici :  
<https://www.gov.nt.ca/ecc/fr>

Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest



PHOTOMONTAGE EVAN VUCCI, ASSOCIATED PRESS/LES AS DE L'INFO

**LÉGENDE :** C'est ce que Donald Trump a répondu aux journalistes, samedi, quand ils lui ont demandé ce qu'il pensait de l'annonce d'Elon Musk.

### Président Musk?

Puisque Elon Musk est né en Afrique du Sud, il ne peut pas devenir président des États-Unis. Selon la constitution américaine, seules les personnes nées aux États-Unis peuvent se présenter à ce poste. Par contre, Musk a énormément d'argent et de pouvoir. Avec son parti politique, il pourrait influencer les prochaines élections. Et elles arrivent vite.

Les élections mi-mandat se tiendront en novembre 2026. Le poste de président n'est pas en jeu lors de ce vote. Par contre, une grande partie des élus américains vont tenter de se faire réélire. La présence d'un troisième parti politique pourrait retirer

de priorités que des utilisateurs de X lui ont soumis. En voici quelques-unes :

- ✓ Réduire les dépenses du gouvernement
- ✓ Accroître la liberté d'expression
- ✓ Moderniser l'armée
- ✓ Investir dans la technologie

Pour l'instant, le Parti de l'Amérique n'est qu'un projet. Ce n'est pas encore un parti officiel. Elon Musk a la réputation d'être impulsif et de changer d'idée, alors impossible de dire si son parti verra vraiment le jour.

**Toi, si tu pouvais voter, préférerais-tu avoir un peu ou beaucoup de choix?**



# LES AS DE L'INFO



## Et si les sportifs du futur étaient... des robots ?

Des robots ont joué au soccer sans l'aide de personne! Oui, oui, seuls, comme des grands. C'est arrivé à Pékin, en Chine, le 28 juin dernier. Dans un aréna et devant une foule, quatre équipes de robots humanoïdes ont disputé un tournoi de soccer 3 contre 3. Plutôt intéressant non ?



IMAGE 123RF

MIKAEL CLÉMENT - STAGIAIRE

Ce ne sont pas des jouets, mais de vrais robots! Ils ont été créés par la compagnie Booster Robotics. Chaque équipe était programmée par une université différente.

Aucun humain ne les contrôlait pendant les matchs. Les robots utilisaient des capteurs, des caméras et de l'intelligence artificielle (IA). Ils étaient capables de voir le ballon, faire des passes et décider quoi faire d'eux-mêmes!

### Des chutes... et des civières!

Tout ne s'est pas passé comme prévu. Plusieurs robots tombaient sur le dos et n'arrivaient pas à se relever. Dans ces cas-là, des employés les sortaient du terrain... sur une civière! Pas très pratique, mais très drôle à voir.

Et les gagnants? C'est l'équipe THU Robotics de l'Université Tsinghua qui a remporté la finale 5 à 3.

### Les Jeux mondiaux des robots

Ce match était un échauffement avant les Jeux mondiaux des robots humanoïdes. La première édition des Jeux aura lieu aussi à Pékin, du 15 au 17 août 2025. Les robots s'affronteront au soccer, mais aussi dans d'autres sports, comme la gymnastique ou l'athlétisme.

Selon l'entreprise Booster Robotics, ces compétitions permettent de tester les capacités des robots et d'améliorer leur technologie. Qui sait? Un jour, des humains pourraient affronter des robots dans un vrai match. Mais il y a encore du chemin à faire!

**Et toi, quel sport aimerais-tu voir les robots essayer?**

ÉQUILIBREZ votre vie. VIVEZ pleinement.



## Venez travailler avec nous!

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre des programmes et des services à plus de 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'une équipe talentueuse et diversifiée d'employés dévoués et représentatifs du public que nous servons.

Faire carrière au GTNO, c'est saisir l'occasion d'avoir un métier qui a du sens, tout en bénéficiant d'un généreux salaire et d'avantages sociaux intéressants (retraite, congés payés, assurance-maladie).

Consultez le site [www.travaillezaugtno.ca](http://www.travaillezaugtno.ca) dès aujourd'hui. Découvrez les dernières offres d'emploi et rejoignez notre groupe de talents afin de recevoir des avis automatiques pour les postes qui vous intéressent.

[www.travaillezaugtno.ca](http://www.travaillezaugtno.ca)



Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest

Zone  
Arctique



# Major Funk : le groove du Nord qui fait vibrer les foules

Originaire de Whitehorse, au Yukon, Major Funk est une formation de sept musiciens qui bouscule les attentes musicales du Nord canadien. Porté par des lignes de basse énergiques, des cuivres percutants et des voix puissantes, ce groupe propose un funk-pop explosif qui vous incitera irrésistiblement à danser à Folk On The Rock.

Élodie Roy

Deux fois sélectionné aux Westerns Canadian music awards, Major Funk a su séduire un public fidèle grâce à ses deux albums acclamés : *Is That You?* (2021) et *The In Between* (2023). Leurs morceaux mêlent savamment des influences soul et funk à une touche pop contemporaine, offrant une musique à la fois familière et innovante. Selon Angela Drainville, productrice du Atlin arts and music festival, il



(Courtoisie Folk On The Rocks)



(Le bassiste du groupe Major Funk Etienne Girard en 2021 lors de leurs nombreux concerts. [Courtoisie de l'Instagram de Major Funk])

s'agit « probablement du groupe le plus dansant » qu'elle connaisse. Le groupe, composé de Selina Heyligers-Hare (voix et claviers), Etienne Girard (basse), Adrian Burrill (voix et trompette), Brent Gallant (guitare), Toby Moisey (saxophone et flûte) et Anders Grasholm (batterie), ne cesse de se réinventer. En plus d'une tournée estivale prévue à travers l'Ouest canadien, Major Funk prépare un ambitieux projet d'album collabo-

ratif qui intégrera une production-disco-funk orchestrale à l'échelle du Yukon.

Leur son est décrit comme « vivant, frais et d'une qualité superbe » par la critique, et ce n'est pas un hasard. Après plusieurs années de pratique en studio et sur scène, Major Funk a perfectionné une formule musicale à la fois maîtrisée et accessible, taillée pour les scènes et les pistes de danse. Leur funk, riche en cuivres et en rythmes entraînants, est une invitation à la fête, à la communion et à l'évasion.



## « On veut faire danser les gens dans le Nord »

Les 18 et 19 juillet prochain, Major Funk vous donne donc rendez-vous au plus grand festival des TNO, Folk On The Rocks. « L'idée du groupe est vraiment de faire de la musique pour tout le monde et autant que possible, a raconté le bassiste Etienne Girard à Médias ténos. On veut faire danser les gens dans le nord. Que tu sois vieux ou jeune, nous avons tous envie de danser et c'est le but que nous voulons atteindre. » Et d'ajouter : « Venez nous voir et venez danser à FOTR. On a aimé le nord, on aime Yellowknife! »

Grâce au soutien du Fonds des arts du gouvernement du Yukon et du Fonds des musiciens en tournée du ministère du Développement économique, Major Funk continue de faire rayonner son « Yukon Funk » unique, alliant précision musicale et plaisir partagé. Ce groupe n'est pas seulement à écouter – il est à vivre, en dansant.

## L'ESSOR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE AU MODERNISME

Oscar Aguirre

30

L'orchestration de *Tableaux d'une exposition* de Modest Moussorgski par Maurice Ravel, constitue une des œuvres maîtresses de la musique classique. L'œuvre est composée en 1874 par Moussorgski. Celui-ci est membre du Groupe des Cinq, composé de quatre autres musiciens russes, Mili Balakirev, César Cui, Alexandre Borodine, Nikolai Rimski-Korsakov. Musiciens qui, comme compositeurs, véhiculent les idées fondamentales du Romantisme : libérer les forces créatives et émotionnelles du compositeur de musique classique des canons d'écriture classique et donner priorité à s'inspirer de l'histoire et des thèmes folkloriques et littéraires locaux. Le Groupe des Cinq rayonne à partir de Saint-Petersbourg.

Pour son œuvre *Tableaux d'une exposition*, Moussorgski prend son inspiration dans une exposition de dessins et d'aquarelles que l'architecte Viktor Hartmann avait créée pendant ses voyages en Europe. Cette exposition fait écho au poème de Lord Byron, *Le Pèlerinage de Childe Harold*, œuvre primordiale du Romantisme en Europe. Toutefois, l'imaginaire de Viktor Hartmann reste particulier à sa culture slave et son art graphique est innovateur à son époque.

Modest Moussorgski compose sa suite musicale avec douze poèmes symphoniques pour piano. Il prend onze des tableaux et compose un thème « promenade ». On retrouve ainsi *Gnomus*, *Le Vieux château*, *Les Tuileries*, *Bydlo*, *Le Ballet des poussins dans leurs coquilles*, *Samuel Goldenberg et Schmuyle*, *Le Marché de Limoges*, *Les Catacombes*, *Cum Mortuis in Lingua Mortua*, *Baba Yaga* et *La Grande porte de Kiev*. Moussorgski décède en 1881 et sa composition n'a été éditée qu'en 1886 par Nikolai Rimski-Korsakov. C'est sur cette édition que Maurice Ravel écrit son orchestration symphonique en 1922.

Une autre orchestration de Maurice Ravel a été faite sur une autre œuvre de Moussorgski laissée incomplète par son auteur avant son décès. C'est également Nikolai Rimski-Korsakov qui l'a complétée en 1883. Maurice Ravel écrit l'orchestration en coordination avec Igor Stravinsky en 1913. Cette œuvre, *La Khovanchtchiona*, est l'un des opéras les plus importants du répertoire slave. Elle est terminée à l'essor de la musique classique au modernisme. C'est un opéra qui représente une période historique importante dans l'histoire slave dont l'histoire est inspirée de la révolte de Moscou en 1682.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR 103,5 FM les mercredis à 21 h et jeudis à 19 h ainsi que sur [mediastenois.ca](http://mediastenois.ca).